eramet
COMILOG
COMMITTED TO SUSTAINABLE METALS

POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE – COMILOG

La Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG), filiale du Groupe ERAMET, exploite et produit depuis plus de 60 ans une gamme de minerais de manganèse, agglomérés, silico-manganèse et oxyde de manganèse à partir de son gisement de Moanda (Gabon), en s'appuyant également sur les infrastructures logistiques et portuaires du port d'Owendo. L'ambition de COMILOG est de devenir un leader mondial sur les marchés du minerai de manganèse, ainsi qu'une référence mondiale en matière d'extraction durable et responsable du manganèse, par la recherche permanente de l'excellence dans tous les domaines. Face à la transition énergétique mondiale, qui accroît la demande d'alliages à haute teneur, la COMILOG déploie et fait évoluer son Système de Management Intégré Qualité, Sécurité, Santé au Travail, Environnement et Énergie (SMI QSEEn) en synergie avec les exigences de l'Initiative pour une Exploitation Minière Responsable (IRMA), dans le cadre de sa stratégie « Assurance Mine Positive ».

Cette politique rassemble et articule les engagements énoncés dans la Charte d'Éthique du Groupe, ainsi que dans ses politiques Environnement, Climat et Droits Humains, conformément aux référentiels ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement), ISO 45001 (santé-sécurité) et ISO 50001 (énergie), ainsi qu'aux exigences du référentiel IRMA pour une exploitation minière responsable.

Cette politique s'aligne sur les piliers de la démarche « Act for Positive Mining » du Groupe, et fait l'objet d'un reporting à travers ceux-ci, détaillés ci-dessous.

Le Système de Management Intégré QSEEn, en synergie avec IRMA, constitue le socle de notre Excellence Opérationnelle.

Dans l'ensemble de nos engagements environnementaux et sociaux, nous appliquons la séquence d'atténuation des impacts (Éviter, Minimiser, Restaurer, Compenser) — en évitant les impacts autant que possible, en minimisant ce qui ne peut être évité, en restaurant ce qui est affecté et, en dernier recours, en compensant les impacts résiduels — en dialogue avec les parties prenantes concernées.

Créer de la valeur pour nos actionnaires comme pour l'ensemble de nos parties prenantes, grâce à une production sûre, efficace et fiable (ISO 9001, ISO 45001), fondement de nos engagements en matière de durabilité.

Nous nous engageons ainsi sur :

01 Conformité légale Respecter les exigences légales et réglementaires applicables de l'État gabonais.	**02 Eau** Mesurer nos prélèvements, notre utilisation et nos rejets d'eau, et maintenir un plan de gestion adaptative de l'eau, révisé chaque année, afin de gérer notre impact sur la qualité et la disponibilité de l'eau pour les communautés et écosystèmes situés en aval.
03 Dialogue, consentement et mécanismes de plainte Engager un dialogue continu, bidirectionnel et respectueux des cultures avec les communautés et parties prenantes concernées ; respecter le droit des peuples autochtones au consentement libre, préalable et éclairé ; et mettre à disposition des mécanismes accessibles et efficaces permettant de soulever et de résoudre les plaintes et doléances.	**04 Énergie et émissions** Identifier les opportunités concrètes de réduction absolue des émissions de GES et d'amélioration de la performance énergétique grâce à une mesure rigoureuse (conformité ISO 50001), et définir puis réviser périodiquement — au moins tous les cinq ans — des objectifs fondés sur la science.
05 Droits humains	**06 Communautés**

eramet
COMILOG
COMMITTED TO SUSTAINABLE METALS

Agir pour accroître la transparence et la sensibilisation tout en évaluant et en traitant les risques et impacts en matière de droits humains dans l'ensemble de nos activités, notamment le travail des enfants, l'esclavage moderne, le comportement des prestataires de sûreté, le harcèlement, les représailles et les abus.	Être un acteur engagé, responsable et contributeur au développement des communautés impactées par nos activités, en maintenant et en améliorant leur bien-être sanitaire, social et économique, et en poursuivant la diversification économique locale en vue d'un avenir autonome.
07 Biodiversité Aucune perte nette, guidée par un plan de gestion de la biodiversité, et excluant toute nouvelle activité dans les zones à haute valeur de conservation.	**08 Pollution et déchets** Concevoir, exploiter et fermer nos installations de manière à éliminer, lorsque cela est possible, les impacts liés à la pollution et aux déchets, et à défaut à les minimiser, tout en traitant les impacts hérités du passé selon une approche fondée sur les risques.
09 Assurance Mine Positive Dans le cadre de la démarche « Assurance Mine Positive » de Comilog, évaluer et divulguer de manière indépendante notre performance en matière d'exploitation minière responsable au regard de référentiels internationalement reconnus, dont IRMA.	

En cohérence avec la démarche « Act for Positive Mining » du Groupe :

Prendre soin des personnes — Respecter les droits humains de nos collaborateurs et des communautés, engager un dialogue ouvert et respectueux, et contribuer à la santé, au bien-être et à la diversification économique des communautés affectées par nos activités.

Être un partenaire de confiance pour la nature — Gérer notre utilisation de l'eau, protéger la biodiversité sur la base d'une absence de perte nette, et éliminer ou minimiser la pollution et les déchets tout au long de la conception, de l'exploitation et de la fermeture de nos installations.

Transformer notre chaîne de valeur — Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et améliorer notre performance énergétique au regard d'objectifs fondés sur la science.

Évaluer et divulguer de manière indépendante notre performance au regard du référentiel IRMA et d'autres référentiels internationalement reconnus, dans le cadre de notre démarche Assurance Mine Positive.

Convaincu de l'importance stratégique de cette démarche, je m'engage à promouvoir ces principes auprès de l'ensemble de nos parties prenantes, à veiller à leur bonne compréhension, à leur application et à leur pérennité ; à maintenir des canaux accessibles — dont notre EthicLine — pour le signalement de toute préoccupation ; et, surtout, à mobiliser les moyens nécessaires à l'atteinte de nos objectifs.

Moanda, le 12/10/2026

Leod Paul BATOLO
Administrateur Directeur Général

COMPAGNIE MINIERE DE L'OGOOUE
COMILOG
DIRECTION GENERALE
(LIBREVILLE REPUBLIQUE GABONAISE)